



Compte-rendu de la réunion du comité directeur du 23 janvier 2023 en visioconférence

A l'attention de :

FFCT

Président d'honneur du Comité régional Centre-Val de Loire : Claude Rouzier

Présidentes et Présidents des associations Centre-Val de Loire

Présidents des CODEP 18-28-36-37-41-45

Participants : Jérôme Amiot, Martine Baucher, Jean-Marie Berthin, Marie-Claude Bourguignon, René Daudin, Marie-José Duboël, Benoît Grosjean, Karim Hadjaz, Bernadette Jouhaud, Jean-Pierre Jouhaud, Antoinette Lardy, Joseph Poirier, Philippe Ragache, Danièle Rault, Éric Sigmund,

Excusés : Louis-Marie Paulin (CODEP Cher), Roland Thébault.

Validation du compte-rendu du séminaire du 27 novembre 2022

Le compte-rendu du séminaire du 27 novembre 2022 à la maison des sports d'Olivet est approuvé et passe au statut de procès-verbal.

Rappel : il est convenu de désormais transmettre les comptes rendus des réunions du comité directeur régional via un lien vers le site du CoReg dans le cadre d'une démarche écoresponsable.

Point sur les effectifs (au 23 janvier 2023)

La situation en matière d'effectifs et d'affiliations au 23 janvier 2023 est la suivante :

- 3626 licenciés Centre-Val de Loire dans 125 associations, auxquels il faut rajouter 63 membres individuels pour un total de 3689 licenciés.
- 99 nouveaux licenciés vs 94 en 2022 à la même date.
- 21% de féminines.
- 2,9% de jeunes.
- 24 associations ne sont pas encore réaffiliées (attention à la couverture Assurances !) :
 - ✓ Toutes les associations de l'Eure-et-Loir et de l'Indre affiliées en 2022 ont reconduit leur affiliation en 2023,
 - ✓ Cher (7) : Dun-sur-Auron (ne repart pas), Gracay, Jouet-sur-L'Aubois, Le Châtelet-en-Berry, RAMY, St Amand-Montrond, Sancoins,
 - ✓ Indre-et-Loire (4) : Aventuraid VTT 37, Cerelles, Rando Sports Nature Amboise (ne repart pas), Richelieu,
 - ✓ Loir-et-Cher (8) : La Ferté-St Cyr, Montoire, Raboliots 41, St Claude-de-Diray, St Sulpice-de-Pommeray, Sologne Cyclotourisme, Villefranche-sur-Cher, VTT Blois,
 - ✓ Loiret (5) : Dadonville, Montargis, Noyers, St Ay (ne repart pas), Saran.
- Quelles actions les CODEP ont engagées pour faire naître de nouvelles associations ou recruter de nouveaux licenciés dans les associations actuelles ? Il convient de mettre en avant les avantages que procure la FFCT. Ce point sera traité lors de la prochaine réunion du comité directeur régional.

Point sur les travaux des commissions

- **Challenge du Centre « souvenir Pierre Cazalières » :**
 - ✓ Le Cher a trouvé son point de chute pour le Challenge 2023 (2 juillet), ce sera à Boulleret (près de Sancerre) avec une organisation du CODEP et des associations du Cher.
 - ✓ L'agenda du Challenge du Centre 2023 a été envoyé aux membres individuels.
 - ✓ Les organisateurs ont été relancés pour proposer leurs flyers promotionnels.

- ✓ Le projet de modification de la périodicité du Challenge du Centre (cf. annexe) est soumis au vote des élus par voie électronique, afin de tester le système en vue des futurs votes de l'assemblée générale régionale 2023 de Tours :
 - 14 votants => 12 voix « oui » au projet de modification ; 2 « Ne Se Prononce pas » ; 0 voix « non ». **Le projet est adopté et sera mis en test en 2024 et 2025.**
- ✓ Il est proposé de tester la prestation d'hébergement sur une date du Challenge du Centre 2023.
- ✓ Il reste à faire la modification du règlement et du cahier des charges du Challenge du Centre.

- **Communication hors site internet :**
 - ✓ Benoît Grosjean étudiera avec le siège fédéral la possibilité de mettre en œuvre en 2023 une conférence régionale autour des activités proposées par la Fédération Française de Cyclotourisme.
 - ✓ Éric Sigmund pose la question d'une refonte du logo régional.

- **Féminines :**
 - ✓ VI féminin vers le Centre des 4 Vents à Aubusson, et le séjour au Centre (3 jours)
 - 83 féminines sont inscrites aux VI féminin et séjour au Centre (plus de places en liste d'attente)
 - Les hébergements sont calés, 2 fourgons sont réservés, les pique-niques et le parking restent à finaliser.
 - La reconnaissance des parcours s'effectuera du 13 au 17 mars 2023 ;
 - Un 2ème appel de fonds de 200 € par personne sera effectué courant mars.
 - L'aide financière pour le VI féminin apportée par le CoReg est de 50 €uros par participant, la participation par les CODEP reste de leur décision.
 - ✓ Magazine « Les Sportives, spécial Centre-Val de Loire » :
 - Il est proposé de faire un article concernant les cyclotouristes féminines du Centre-Val de Loire.
 - ✓ Etats généraux du sport au féminin :
 - Danièle Rault représentait le CoReg aux Etats généraux du sport au féminin à Bourges,
 - Elle participera à la formation test « Osons s'engager » proposée par le Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire.

- **Formation :**
 - ✓ Formation Moniteurs à Le Poinçonnet en cours (fin les 11 et 12 février 2023) avec 10 stagiaires (dont une extérieure au CoReg Centre-Val de Loire), animée par Roland Bouat, instructeur fédéral.
 - ✓ Il est demandé qu'un compte-rendu (avec photo) soit réalisé pour le site internet régional.
 - ✓ Les nouveaux moniteurs sont invités à profiter des diverses manifestations destinées aux jeunes pour valider leur formation Moniteur.

- **Jeunes :**
 - ✓ CRER (25 mars) :
 - Les invitations seront envoyées début février.
 - ✓ Criterium Régional (13 et 14 mai) :
 - Le repérage du parcours VTT a été réalisé en semaine 52-2022 en forêt d'Orléans,
 - Le tracé du parcours route peut être fait sur carte,
 - Un repérage total sera fait environ 1 mois avant, pendant les vacances d'avril, pour finaliser l'organisation.
 - ✓ Concentration de Mardié :
 - Le lieu d'hébergement des jeunes est toujours en recherche.
 - ✓ Semaine des jeunes cyclotouristes Centre-Val de Loire en juillet :
 - Mi-décembre 2022, une visioconférence a été faite avec le CoReg Nouvelle Aquitaine pour fixer les objectifs,
 - Finances communes avec NA (dont camping pour 7000€) : le dispositif pour le partage des dépenses d'alimentation et de la logistique sur place, pour éviter des dépenses importantes sur le compte personnel des encadrants, est à arrêter,
 - Finances spécifiques CVL : Transport (devis à venir),
 - L'extraction analytique de la manifestation est réalisable sur Basicompta,
 - Une concertation avec le CoReg Nouvelle Aquitaine est prévue la semaine prochaine à l'occasion de leur assemblée générale régionale,
 - L'aide de la FFCT dans le cadre du PLJ (Plan Loisirs Jeune) est passée de 4 € à 10-12 € par jeune par nuit,
 - Selon la DTN il ne faut pas hésiter à faire un dossier à l'ANS pour avoir une subvention pour cette organisation,
 - Le prix moyen prévisionnel devrait être aux alentours de 200 € par personne, ce montant sera arbitré à la réunion de février.
 - ✓ Paris-Brest-Paris jeunes :
 - En août
 - ✓ Un devis est en attente au titre de l'investissement dans du matériel d'intendance réutilisable,
 - ✓ Le CoReg se positionnera en février 2023 sur les aides à apporter pour les organisations dédiées aux jeunes.

- **Médiation :**
 - ✓ Pour l'attribution des récompenses fédérales 2023 (reconnaissance fédérale et médailles), les 6 CODEP participeront à une visioconférence le 15 septembre, avant que la commission Médiation ne statue au final sur ces propositions le 22 septembre.
- **Photos :**
 - ✓ Pour mémoire, les thèmes des concours Photos 2023 sont les boites aux lettres (adultes) et la mécanique (jeunes).
- **Sécurité-Assurances :**
 - ✓ La journée Assurances du 28 janvier 2023 à la maison des sports d'Olivet, animée par Nicolas Eduin, élu fédéral, devrait réunir une cinquantaine de personnes,
 - Organisation de la journée : accueil café dès 8h30, casse-croute le midi pris en charge par le CoReg,
 - Thèmes : Accidentologie, Constat amiable, Questions/réponses (ce dernier point sera diffusé à tous les présidents de clubs)
 - ✓ Les flyers sécurité sont prêts à la diffusion et seront remis aux CODEP le 28 janvier (une provision est prévue pour être distribuée lors des randonnées du Challenge du Centre).
- **Site internet :**
 - ✓ La rencontre des webmasters CoReg a été annulée faute de réponses en nombre suffisant pour maintenir l'organisation,
 - ✓ Un bug perturbe actuellement le site régional (disparition de données) => à corriger par la FFCT
- **Territoire Vélo :**
 - ✓ Des travaux sont engagés avec le Pays d'Issoudun, Argenton et La Chatre (Danièle Rault et Jean-Pierre Jouhaud)
 - ✓ Une candidature spontanée a été reçue du parc naturel de la Brenne, en dehors des travaux du CODEP 36 et du CoReg Centre-Val de Loire
- **Tourisme :**
 - ✓ Dossier « Comment dynamiser le tourisme à vélo en Centre-Val de Loire ? » en cours de réalisation :
 - Comment pouvons-nous dynamiser le tourisme à vélo ?,
 - Etat des lieux et projets,
 - Besoin d'une photo du référent Tourisme par département,
 - ✓ Le dossier sera présenté par Bernadette Jouhaud à la réunion en février.
- **Trésorerie :**
 - ✓ Les commissions sont invitées à transmettre les montants budgétés pour leurs actions en 2023,
 - ✓ Une communication est à faire sur la loi de finances rectificative pour 2022 qui légalise le recours au barème kilométrique applicable aux déplacements professionnels des salariés imposés aux frais réels, pour le calcul des frais de déplacement engagés par les bénévoles des associations. Ce barème est plus favorable que l'indemnité actuelle, mais il ne s'applique que dans le cas d'un abandon de frais (formulaire CERFA à remplir n°11580).
- **VTT- Gravel :**
 - ✓ Un projet global « VTT-Gravel » est en cours de construction (Jean-Pierre Jouhaud et Karim Hadjaz) et sera présenté lors de la réunion de février.
 - ✓ Une expérimentation est en cours autour d'une affiche et de la communication d'un calendrier 2023 Gravel dans l'Indre avec les fédérations UFOLEP, FFC et FFvélo et des « groupes réseaux engagés » gravel. Il s'agit de publier ces informations sur les sites du CoReg et des CODEP le plus vite possible, ainsi que sur les réseaux sociaux (en individuel pour ceux qui savent).
 - ✓ Une réflexion est en cours avec le CODEP Indre-et-Loire autour d'un « parcours longue distance » (gravel).
 - ✓ Nous restons en attente de renseignements complémentaires de la part de la Fédération équestre pour l'organisation de septembre « D'Artagnan à Valençay ».

Analyse de pertinence du recrutement d'un agent de développement

- Dans le cadre du programme fédéral de professionnalisation, le CoReg Centre-Val de Loire va étudier le processus de recrutement d'un agent de développement :
 - ✓ Il convient de voir avec les CoReg déjà employeurs - et avec la FFCT - quelles missions sont confiées à leurs salariés,
 - ✓ Les CODEP et le CoReg sont invités à communiquer les missions (fiche de poste) qui pourraient être proposées à cet agent de développement afin d'évaluer l'intérêt d'un tel recrutement,

- ✓ Le CROS Centre-Val de Loire peut apporter son soutien pour le financement du poste, et Profession Sport Loiret pourra assurer la gestion administrative du salarié,
- ✓ La poursuite des réflexions pour le recrutement d'un agent de développement est soumise au vote des élus :
 - 12 votants => 12 voix « oui »; 0 voix « non ». **La poursuite des réflexions est adoptée.**

Questions diverses

- Tour cyclotouriste 2023 :
 - ✓ Le Tour cyclotouriste 2023 va traverser Centre-Val de Loire les 20 et 21 août 2023 (Saumur-Blois le dimanche 20 et Blois-Cosnes le lundi 21)
 - Cette organisation comporte environ 50 cyclotouristes et des accompagnateurs,
 - Marie-Jo Duboël a eu contact avec l'organisateur pour organiser le pique-nique du dimanche midi à Loches (la participation de l'organisateur pour le repas est de 5 € par personne),
 - Benoît Grosjean a été sollicité par l'organisateur pour le déjeuner du lundi 21 vers Sully-sur-Loire (l'association de Briare s'est portée volontaire pour prendre en charge le déjeuner),
 - Le CODEP Loir-et-Cher n'a pas été approché par les organisateurs.
- *Journée Internationale des Maladies Rares - Relais Vélo CHR d'Orléans-CHRU de Tours (25 février ou 4 mars) :*
 - ✓ *Cette manifestation dont Marie-Jo Dubël était la coordinatrice pour la FFCT est annulée par le CHU Tours(hors réunion)*

Prochaine réunion le dimanche 26 février à la maison des sports d'Olivet

Fin de la réunion à 22 h 50

La secrétaire

Le Président

COREG Centre-Val de Loire

Commission Challenge du Centre

PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA PERIODICITE DES RANDONNEES DU CHALLENGE DU CENTRE

A partir de 2024 : passage à trois randonnées du Challenge du Centre par an, au lieu de 6 actuellement (**test sur deux années en 2024 et 2025**, avec possibilité de retour à la situation actuelle si les participations dans le nouveau schéma ne sont pas concluantes).

Constitution de 3 groupes de deux départements afin que chaque département organise une année sur deux, avec le soutien des CODEP (possibilité d'associer plusieurs clubs si besoin).

- Groupe 1 : 18 et 36,
- Groupe 2 : 28 et 45,
- Groupe 3 : 37 et 41,

en prenant l'ordre des groupes, puis des départements avec un décalage annuel (le second groupe organisateur de l'année N, devient le 1er de l'année N+1).

Les dates préconisées (pourront être modifiables en cas de jours fériés) :

- 3^{ème} week-end d'avril
- second week-end de juin avec maintien de la Concentration Jeunes
- 3^{ème} week-end de septembre (afin d'éviter les dates des forums des associations).

2024		2025	
Groupes	Dates	Groupes	Dates
Groupe 1	Cher le 21 avril 2024	Groupe 2	Loiret le 27 avril 2025
Groupe 2	Eure-et-Loir le 9 juin 2024	Groupe 3	Loir-et-Cher le 15 juin 2025
Groupe 3	Indre-et-Loire le 22 septembre 2024	Groupe 1	Indre le 21 septembre 2025

Protection des 3 dates de Challenge du Centre : les 3 dimanches seront protégés, ainsi que le samedi du challenge de juin qui correspond à la concentration des jeunes.

Etoffer les organisations afin d'attirer des participants :

- le samedi après-midi : maintenir la cyclo-découverte et proposer un circuit route qui pourrait être sans fléchage (avec carte ou trace GPS) afin de faciliter la tâche des organisateurs,
- le dimanche : proposer du gravel et du VTT, ainsi que plusieurs circuits route, dont un circuit famille. Randonnée pédestre pour les clubs qui le souhaitent,
- le dimanche après-midi : organiser une cyclo-découverte ou une visite de la ville (si besoin retarder la remise des récompenses),
- miser beaucoup sur le tourisme, sur les circuits et proposer des points de convivialité dans des sites originaux,
- lorsque cela est possible, organiser un hébergement commun pour un grand nombre de participants afin d'entretenir la cohésion des cyclotouristes des différents départements.

Attribution des différents Challenges : ils seront attribués tous les ans. Pour être classé, la participation aux 3 Challenges sera requise.

Brevet du Centre : afin de ne pas doubler le temps de réalisation pour valider un carnet de Brevet du Centre, une participation par département sera nécessaire (soit 2 années).